

0690035N
ACADEMIE DE LYON
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE
50 BOULEVARD DES ETATS UNIS
69372 LYON CEDEX 08
Tel : 0478783178

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 119
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 28
Quorum : 15
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/06/2023

Réuni le : 04/07/2023

Sous la présidence de : Marie-Agnes Voisin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Lausanne , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le conseil valide le voyage scolaire à Lausanne en novembre 2023 selon le budget joint et pour une participation des familles de 41.39 euros

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	16
Pour :	16
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0